

Compte-rendu du Conseil Scientifique du 20/01/09

Membres présents : Patzak, Schwemling, Parizot, Mei, Piat, Saint-Jean, Sirtori, Roche, Lemaitre

Membres invités permanents: Rousset, Binetruy,

Membres extérieurs: Auvary

Observateur du Conseil de l'UFR : Tonazzo

1. Comités de sélection

Pour le recrutement 2009/2010, 10 comités sont mis en place. Le Conseil Scientifique approuve avec unanimité les propositions des GET.

Le Conseil déplore le manque de temps, encore une fois, pour travailler plus sereinement.

Le Conseil recommande de veiller à un juste équilibre entre « hyper-expert » dans le domaine, servant de garde-fou, et physiciens d'autre domaine capables d'évaluer les compétences des candidats. Ceci afin diversifier les points de vue, de faciliter la constitution des comités et d'éviter la constitution de fait de sous-groupe effectuant de l'autorecrutement de fait.

Conformément aux recommandations sur la composition des comités émises par le CUFR du 8/01 (voir PV en ligne) nous avons vérifié que les comités proposés les respectent, avec une certaine souplesse. Pendant notre examen des dossiers nous avons constatés que dans tout les comités de sélection ont été proposés quatre membres du même laboratoire. Pour l'avenir le conseil scientifique propose au conseil de l'UFR de revoir cette question et notre recommandation est de ne pas mettre plus de trois membres d'un même laboratoire (d'accueil ou autre) dans les comités.

Nous avons discuté si les membres des laboratoires externes devaient être sur la liste des internes ou des externes et nous avons retenu que, vu le dernier décret sur les laboratoires externes, ils sont proposés sur la liste des externes.

Le CS soutient la recommandation du CUFR d'envoyer des listes ordonnées, de telle façon que les derniers membres sur la liste sont susceptibles de sortir en cas d'absence de membres extérieurs.

2. Délégations CNRS

Le conseil scientifique souhaite tout d'abord remercier l'ensemble des rapporteurs pour le travail effectué dans des délais une fois de plus très (trop) courts.

Les membres du conseil, concernés par la demande, ont quittés la séance.

Après avoir regretté une fois encore le manque de temps pour travailler sereinement, du aux contraintes imposées par l'université, le Conseil, après débat sur l'opportunité de faire ce classement au regard des conditions de son établissement a pris connaissance des rapports rédigés sur chaque dossier et établi le classement ci-après. Il a dans l'établissement de ce classement, tenu à privilégier avant tout les maîtres de conférences pour lesquels il est ressorti

qu'une délégation devrait permettre de lancer ou d'amplifier à court terme une activité de recherches sur un sujet spécifique. Les motivations des demandes pour les rangs A étaient de natures très différentes. Ont été privilégiées, les premières demandes et celles qui correspondaient à des circonstances exceptionnelles (ouverture de ligne dans un grand instrument, phase finale d'un grand projet international, installation d'une salle blanche...) Enfin, le conseil scientifique a aussi tenu compte de l'obtention dans un passé récent de délégations ou de CRCT, et de la manière dont ceux-ci ont été exploités.

- 1) Maria-Luisa DELLA ROCCA
- 2) Atef ASNACIOS
- 3) Adrian DAERR
- 4) Julien HEUVINGH
- 5) Guillaume GREGOIRE
- 6) François GALLET
- 7) Carlo SIRTORI
- 8) Marcello FULCHIGNONI
- 9) Simona MEI
- 10) Yves GARREAU
- 11) Tristan BAUMBERGER
- 12) Thomas PATZAK
- 13) Christophe MORA
- 14) Julien SERREAU
- 15) Pascal DAVID
- 16) Matteo CACCIARI
- 17) Thomas COUDREAU
- 18) Jihad MOURAD
- 19) Melissa RIDEL
- 20) Drazen ZANCHI

Deux demandes au profil très particulier ont été isolées parmi les candidats. Il s'agit de celles de Pierre BINETRUY et de Stavros KATSANEVAS. Il s'agit dans les deux cas de demandes motivées avant tout par un investissement lourd dans la gestion de la recherche (directeur de laboratoire dans un cas, directeur adjoint scientifique d'un institut du CNRS dans l'autre cas), même si la science n'en est pas absente, comme le conseil a pu s'en convaincre au vu des activités des intéressés.

Etant donné la spécificité de ces demandes, le conseil scientifique ne souhaite pas les faire apparaître dans le classement des autres demandes, motivées sur des arguments scientifiques. Il émet un avis favorable aux demandes de Pierre BINETRUY et de Stavros KATSANEVAS.

3. Questions diverses

Demande de HDR de Claire Wilhelm : Avis favorable